

LBPAM ISR TAUX M

RAPPORT MENSUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double :- chercher à construire, sur la période de placement recommandée de 5 ans minimum, un portefeuille constitué principalement de titres de créances émis par des sociétés ou des Etats et de- mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	106,96 M€
VL part M	94,79 €

Caractéristiques

Date de création	13/02/2018
Date de 1ère VL de la Part	13/02/2018
Durée minimale de placement recommandée	5 ans
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	Ostrum Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Eligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part M	FR0013306701
Ticker Bloomberg part M	LBTUIM FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre	Néant
Ordre effectué à	Cours inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,3755% TTC Actif net
Commissions de surperformance	Néant
Commission de souscription	6,00% maximum
Commission de rachat	Néant

NOTATION
MORNINGSTAR™
EUR Flexible Bond

Au 31/12/2025

NOTATION
MORNINGSTAR
SUSTAINABILITY™

Au 30/06/2024

NOTATION
QUANTALYS™
Obligations Euro
Diversifiées

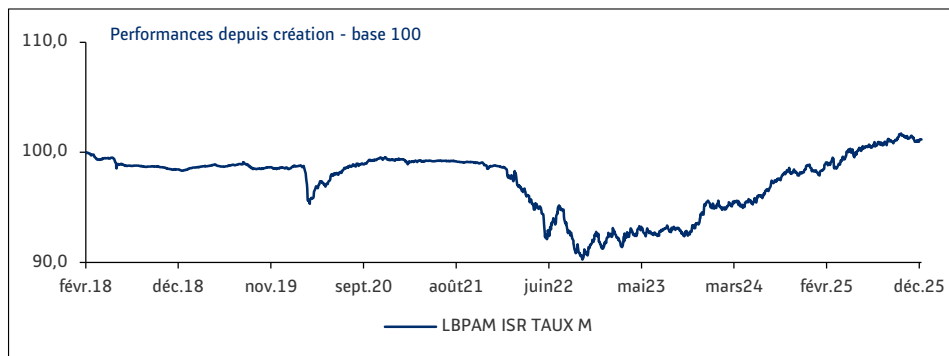
Au 31/12/2025

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
Risque plus faible						Risque plus élevé



Performances arrêtees au 31 décembre 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	2,86%	-0,32%	2,86%	10,85%	1,87%	1,16%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2025	2024	2023	2022	2021
OPC	2,86%	2,99%	4,64%	-7,61%	-0,54%

PERFORMANCES ANNUALISÉES

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	2,86%	3,49%	0,37%	0,15%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	1,52%	1,90%	2,20%	2,28%	1,93%
Ratio de Sharpe	-0,41	0,33	0,18	-0,60	-0,41

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale depuis création	9,73%	13/02/2018	20/10/2022	910 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.

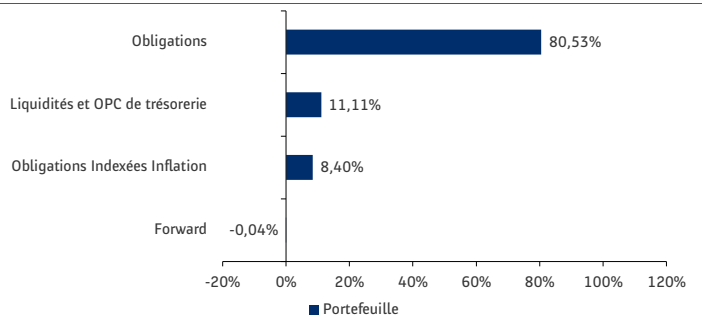
Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

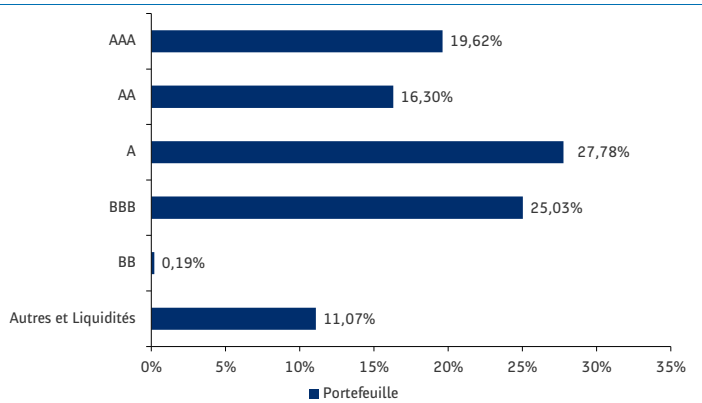
Décembre 2025 a vu la Fed finalement abaisser ses taux directeurs de 0,25%, confirmant l'amorce d'un cycle d'assouplissement face aux premiers signes de ralentissement de l'économie américaine. La Banque Centrale Européenne, de son côté, a sans surprise maintenu ses taux inchangés, et relevé ses prévisions de croissance pour la zone Euro. Le mois a également été animé par une actualité dense autour de l'IA, entre annonces d'innovations majeures, ajustements de valorisations et prudence grandissante des investisseurs face à ce secteur à la fois structurant et volatil. Dans ce contexte, la majorité des actifs risqués ont affiché des performances positives. Les indices actions ont progressé de +2,4% en zone Euro et sont restés stables aux États Unis. Les marchés émergents ont été les plus dynamiques avec un gain de +3 %, portés notamment par la Corée du Sud et Taïwan. Côté obligataire, les titres souverains ont reculé de -0,6%, les obligations d'entreprise de -0,2% pour les segments bien notés, alors que le haut rendement progressait de +0,4%. Enfin, l'indice Ester, représentatif du marché monétaire, a enregistré une performance mensuelle de +0,18%.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

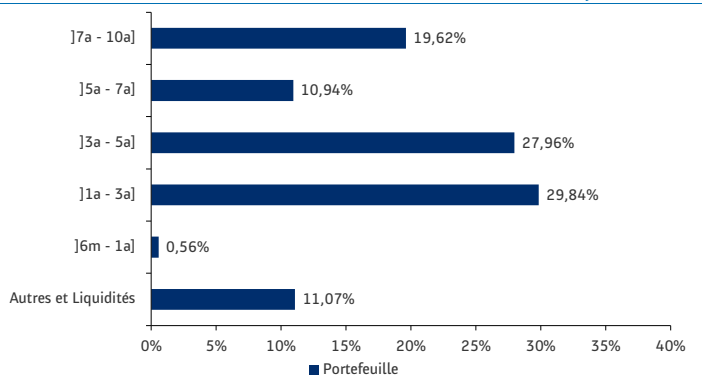


RÉPARTITION PAR NOTATION AGGREGEE LONG TERME EN % DE L'ACTIF NET *



Algorithme de Bâle.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE L'ACTIF NET * calculée en date du prochain call



Peut comprendre des titres callable dont la première date de call est passée.

EXPOSITION NOTATION LONG TERME/ SECTEUR (EN CONTRIBUTION A LA SENSIBILITÉ ET EN % DE L'ACTIF NET) *

	AAA	AA	A	BBB	<BBB	NR	NA	Total	% de l'actif net
Gouvernement	1,54	0,62	-	0,12	-	-	-	2,27	35,85
Finance	-	0,02	0,46	0,18	0,00	-	-	0,67	24,83
Bien de consommation non-cycliques	-	0,08	0,17	0,13	-	-	-	0,38	12,03
Autres et liquidités	-	-	-	-	-	-	-	-	11,07
Biens de consommation cycliques	-	0,02	0,04	0,08	-	-	-	0,14	5,39
Industrie	-	0,02	0,08	0,02	-	-	-	0,12	4,03
Services aux collectivités	-	-	0,01	0,06	-	-	-	0,07	3,00
Communications	-	-	0,00	0,07	-	-	-	0,08	2,17
Matériaux de base	-	-	0,01	0,02	-	-	-	0,03	1,14
Technologie	-	-	-	0,01	-	-	-	0,01	0,48
Total	1,54	0,77	0,78	0,70	0,00	-	-	3,78	100,00

Classification Bloomberg - niveau 1 / réalisé sur l'exposition globale.

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres en portefeuille	171
Sensibilité *	3,78
Duration *	3,88
Rendement actuariel *	2,41%
Maturité moyenne en date de prochain call *	1,13 ans
Notation moyenne *	A

Indicateurs calculés "au pire" sauf indication contraire

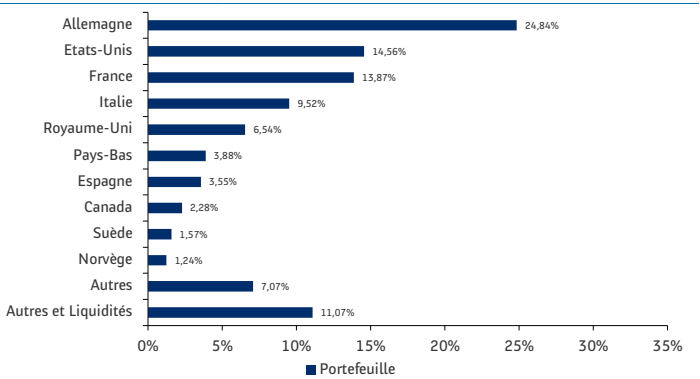
PRINCIPALES CONTRIBUTIONS À LA SENSIBILITÉ

Libellé	Contribution à la sensibilité	% de l'actif net
DEUTSCHLAND REP 2.500% 15-02-35	1,54	19,62%
TSY INFL IX N/B 0.625% 15-07-32	0,53	8,40%
BTPS 3.800% 01-08-28	0,12	4,92%
UK TSY GILT 0.500% 31-01-29	0,09	2,92%
BANK NEW ZEALAND 3.050% 20-11-30	0,02	0,56%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme	9,50%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ÉMETTEUR EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités regroupe les liquidités et les OPC non traités par transparence.
Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,11
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	7,10

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

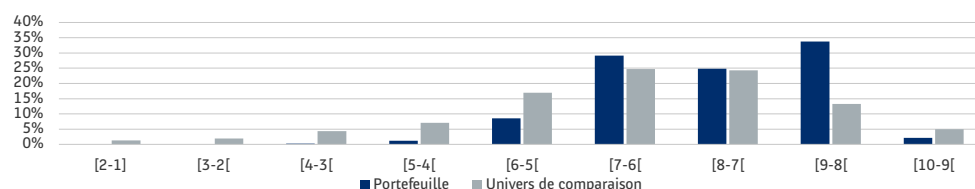
METHODOLOGIE GREaT

 Gouvernance responsable Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.	 Gestion durable des Ressources Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.
 Transition Énergétique Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.	 Développement des Territoires Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,66	99,6%	6,15	98,9%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,90	99,6%	6,39	98,9%	
E - Transition Énergétique	6,66	99,6%	6,48	98,9%	
T - Développement des Territoires	6,48	99,6%	6,22	97,6%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



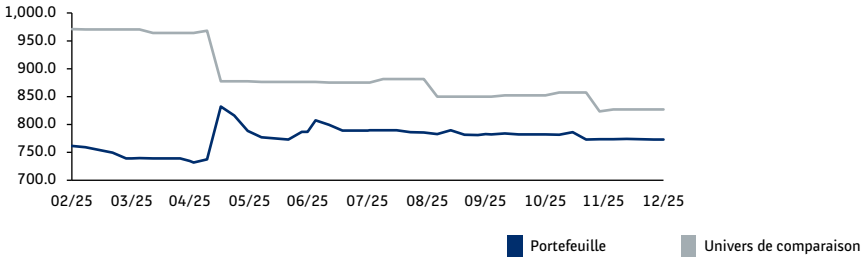
Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
ABB FINANCE BV	0,2%	10,00	25,6%	26,7%	26,5%	21,2%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	0,5%	10,00	23,5%	19,9%	33,5%	23,1%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,6%	9,64	16,9%	33,8%	33,2%	16,1%
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	0,3%	9,57	13,0%	33,6%	18,8%	34,6%
GENERAL MILLS INC	0,3%	9,27	6,7%	25,5%	23,7%	44,1%

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
GHG intensity of investee companies	773,2	826,8
Taux de Couverture	92,3%	58,2%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Intensité carbone (Scope 1 + 2 + 3) Source(s) : MSCI	Mesure l'intensité de GES moyenne des sociétés investies par le portefeuille sur les 3 scopes démission carbone. L'intensité de GES correspond aux émissions nécessaires pour réaliser un million d'euros de chiffre d'affaires.	tCO2/M€ CA

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Énergétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.